



ARRÊTÉ PORTANT PROCLAMATION DES RÉSULTATS

DE **L'ÉLECTION** DES REPRÉSENTANTS DES ÉTUDIANTS AU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE BORDEAUX

DU 26 OCTOBRE 2021 AU 28 OCTOBRE 2021

Le directeur de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux,

Vu le Code de l'éducation ;

Vu le décret n° 89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux Instituts d'Études Politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associé à une université ou une communauté d'universités et établissements ;

Vu le règlement intérieur relatif aux élections des membres élus au Conseil d'administration de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux adopté en séance du 19 septembre 2014 ;

Vu la décision portant organisation des élections ;

Vu l'arrêté portant organisation de l'élection au Conseil d'administration des représentants des étudiants de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux ;

Vu l'arrêté relatif aux modalités de vote électronique concernant l'élection au Conseil d'administration des représentants des étudiants de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux modifié ;

Vu l'arrêté portant composition du bureau de vote ;

Vu le procès-verbal de dépouillement des votes joint au présent arrêté ;

ARRÊTE

Article 1 :

Les résultats des élections des représentants du 1^{er} collège des étudiants (1^{re}, 2^e et 3^e années) au conseil d'administration de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux sont les suivants :

Nombre de sièges à pourvoir	4
Nombre d'inscrits	1193
Nombre de votants	376
Bulletins blancs ou nuls	46
Suffrages exprimés	330
Quotient électoral	82.5

Listes	Ecclésia	Habit'Us
Nombre total de voix	249	81
Nombre de sièges attribués pour la liste (= nombre d'élus)	3	1
Prénoms et noms des élus	Quentin RUCQUOIS Noémie MARDI Valentin CHABERT- SOMPARÉ	Maxime DUFLOS

Article 2 :

Les résultats des élections des représentants du 2^e collège des étudiants (4^e et 5^e Années) au conseil d'administration de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux sont les suivants :

Nombre de sièges à pourvoir	4
Nombre d'inscrits	931
Nombre de votants	204
Bulletins blancs ou nuls	54
Suffrages exprimés	150
Quotient électoral	21.91

Listes	Ecclésia
Nombre total de voix	150
Nombre de sièges attribués pour la liste (= nombre d'élus)	4
Prénoms et noms des élus	Manon LEFEBVRE Victor HOUSSIN Lola LE FLANCHEC Augustin BEAU

Article 3

Les résultats des élections des représentants du 3^e collège des étudiants (CPAG, doctorants) au conseil d'administration de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux sont les suivants :

Nombre de sièges à pourvoir	1
Nombre d'inscrits	110
Nombre de votants	18
Bulletins blancs ou nuls	1
Suffrages exprimés	17
Quotient électoral	17

Listes	Représentations
Nombre total de voix	17
Nombre de sièges attribués (= nombre d'élus)	1

Article 4 :

Le Directeur de l'Institut d'Études Politiques est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 5 :

Les réclamations ou contestations relatives à la préparation, au déroulement des opérations de vote ainsi que sur la proclamation des résultats devront être déposées au plus tard le cinquième jour suivant la proclamation des résultats devant la Commission de Contrôle des Opérations Électorales (Tribunal administratif de Bordeaux – 9 Rue Tastet 33 000 Bordeaux) devant statuer dans les 15 jours.

Fait pour valoir ce que de droit

À Pessac, le 29 octobre 2021

Monsieur Dominique Darbon

